

# Quatre autres imams seront expulsés

RADICALISME Sahyh Alami, le salafiste de Verviers, a 30 jours pour quitter le pays

Quatre autres imams officiant en Belgique, considérés comme des propagandistes de discours de haine, devraient se voir prochainement privés de titre de séjour, a indiqué mardi en Commission de l'Intérieur le Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Theo Francken qui a déjà signé lundi un arrêté d'expulsion à l'encontre d'un imam salafiste de Verviers, de nationalité néerlandaise-marocaine. Les autres imams concernés sont deux ressortissants marocains, un Algérien et un Afghan.

## Sécurité de l'Etat menacée

L'imam Sahyh Alami (celui de Verviers) devait recevoir aujourd'hui un ordre de quitter le territoire le contraignant à quitter le pays dans les 30 jours. Le recours éventuel au Contentieux des étrangers n'est pas suspensif. Sa famille (son épouse et ses quatre enfants) n'est pas concernée par cette mesure administrative prise sur base des dispositions de la loi sur les étrangers de 1980, qui permet l'expulsion de personnes présentant un risque manifeste pour la sécurité de l'Etat. « Nous nous fondons sur des informa-

tions solides reçues de nos services », a assuré Theo Francken en Commission de l'Intérieur.

Sahyh Alami, 48 ans, avait obtenu la nationalité néerlandaise en se mariant avec une ressortissante des Pays-Bas. Il s'était établi à Dison. Alami fait partie de ces imams autoproclamés, dispensant leurs prêches dans de petites mosquées, le plus souvent incapables de s'adjoindre les services d'un imam permanent. Il dispensait ainsi ses prêches dans plusieurs mosquées ou salles de prières de la région de Verviers, dont il fut exclu. Il fut de même prié de ne plus se présenter à la mosquée Al-Fajdr, à Helmond (Pays-Bas). L'imam a publié de nombreux prêches sur YouTube. Dans l'un d'entre eux, il s'en prend violemment à Ahmed Asid, un intellectuel marocain prônant la laïcité. « J'implore Dieu qu'il lui coupe la langue et les pieds », fulminait l'imam à son encontre.

## Un screening utile

A Verviers, il côtoya au moins trois jeunes partis au djihad et galvanisés par ses discours de haine. Parmi eux, figurait Re-

douane Hajaoui qui, peu après l'assaut donné à l'appartement séditieux de Verviers, le 15 janvier dernier, diffusa une vidéo appelant les croyants à se joindre au djihad.

Mardi, en Commission de l'Intérieur, Theo Francken a rappelé qu'il avait demandé à la Sûreté de l'Etat et à l'Office des étrangers d'effectuer des screenings supplémentaires sur les candidatures à un permis de séjour motivé par l'enseignement de la religion. Ce screening, selon lui, permet d'éviter la venue en Belgique d'imams radicalisés. Le screening effectué sur un groupe de 39 imams et prédicateurs venus en Belgique à l'occasion du ramadan, à l'invitation de l'Exécutif des musulmans, n'a débouché sur aucun avis négatif.

Il y a quelques semaines, Theo Francken avait déjà annoncé qu'un ordre de quitter le territoire frapperait six djihadistes étrangers, actuellement en Syrie, qui ne pourront plus prétendre, pour une période minimale de dix ans, à l'obtention d'un titre de séjour en Belgique. ■

MARC METDEPENNINGEN